

COMMUNIQUE DE PRESSE KEMENADENN KELAOUÏN

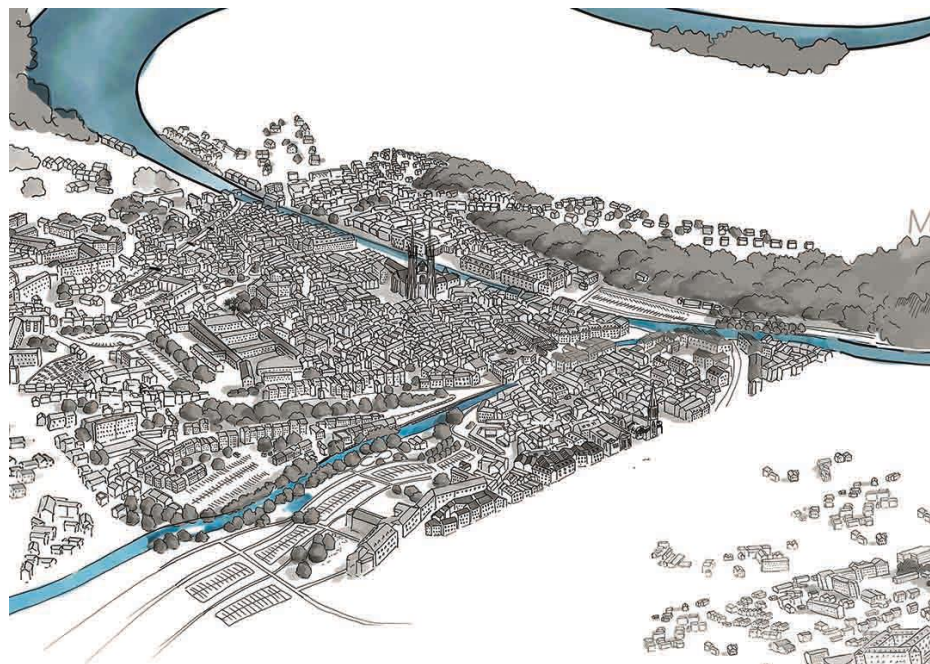
Mardi 22 octobre 2024

Plan de paysage

Nouvelle date pour la fresque paysagère

Samedi 16 novembre de 14h à 17h

Grande salle - Halles Saint-François



CONTACT PRESSE

CABINET/COMMUNICATION
HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 88 99

presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh



Ville de Quimper



@VilledeQuimper



@quimper.bzh



Ville de Quimper

Il y a un peu plus d'un an, la ville de Quimper annonçait le lancement de son plan de paysage. Cette démarche volontaire invite les habitants et acteurs du territoire à porter un nouveau regard sur sa géographie, ses ressources et ses fonctionnalités pour en préserver ses qualités et restaurer ses paysages. Imaginer ensemble Quimper demain !

Dans la continuité de la démarche, la Ville propose aux Quimpérois de participer le samedi 16 novembre à la réalisation d'une fresque paysagère (évènement initialement prévu le 5 octobre).

Une fresque paysagère ?

La fresque paysagère est un atelier créatif permettant d'imaginer un avenir idéal pour la ville de Quimper. C'est une façon ludique de créer, de projeter l'évolution des quartiers et des modes de vie en fonction de la gestion de l'eau, des mobilités douces, des espaces de récréation et de détente, des parcours touristiques, des plantations et de la biodiversité.

Au cours de cet atelier créatif et collaboratif, les participants sont invités à dessiner, écrire, coller des images sur un support préparé par l'équipe du plan de paysage, représentant la commune de Quimper à vol d'oiseau, de façon déformée. La composition finale sera affichée comme un grand tableau, une fresque, représentant la ville rêvée par les habitants.

Informations et inscription

Pour s'inscrire à la fresque paysagère, rendez-vous sur le site internet du plan de paysage : https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/fresque_paysagere/

Le samedi 16 novembre de 14h à 17h dans la grande salle des Halles Saint-François, l'équipe animera l'atelier de création collective, l'occasion de partager les objectifs de la fresque, de prendre le temps de dessiner et d'écrire les futurs rêvés par chaque groupe.

Retrouvez toutes les infos sur le plan de paysage sur : <https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh>

Matériel mis à disposition

Lors de la précédente rencontre pendant les marches exploratoires (avril 2024), des carnets d'exploration ont été complétés et des photos ont été prises pour capturer les différentes ambiances paysagères de Quimper. Ces documents seront mis à la disposition des participants pour couper, coller, amender les fresques !

L'équipe mettra également à disposition du matériel de dessin, des ciseaux, des images de projets d'aménagement et des gommettes illustrées pour compléter les fresques en fonction de ce que les participants souhaitent exprimer pour l'avenir de la commune.

A la fin de cette séance créative, les participants présenteront leur tableau à l'occasion d'un moment convivial.

En décembre 2022, le ministère de la transition écologique dévoilait les 15 territoires lauréats de l'appel à projet « Plans de paysage ». Parmi eux, la ville de Quimper. Depuis 2021, cet appel à projets s'adresse aux acteurs des territoires qui souhaitent s'emparer, par la démarche paysagère, de la question des transitions, qu'elles soient énergétiques, économiques, agricoles, touristiques, ou plus largement écologiques voire sociétales. Les lauréats bénéficient d'un soutien technique et financier (subvention de 30 000€) de la part du ministère de la transition écologique.

Afin d'élaborer son plan de paysage, la Ville a fait appel à une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes, urbanistes, architectes, écologues : *Facettes Paysages* (NB : Juliette Ols, présente lors de la conférence de presse), Isabelle Nivez Paysagiste, Louise Quintana, Bientôt, Biotope.

L'élaboration du plan de paysage repose sur trois étapes :

- **un diagnostic** identifiant les structures paysagères existantes, mais aussi leurs dynamiques passées et actuelles. Cette étape s'appuie sur un outil cartographique qui permet d'identifier les atouts à valoriser et les faiblesses à corriger ;
- **la détermination d'objectifs** de qualité paysagère qui fixent les lignes de force du projet ;
- **un plan d'actions** qui propose de faire émerger un projet de paysage global et cohérent, pour les 5 à 15 années à venir. Ces actions impliquent la collectivité, les initiatives privées et les citoyens.

La réalisation de ce plan de paysage permettra de répondre à plusieurs enjeux, afin de conforter le vœu de faire de Quimper une ville responsable et durable :

- **mettre en valeur les paysages** pour renforcer l'attractivité du territoire en le révélant au plus grand nombre ;
- **assurer une préservation des ressources naturelles**, en identifiant les réservoirs de biodiversité, contribuant ainsi à la transition écologique du territoire ;
- **développer les espaces de nature et les trames** verte, bleue et noire pour renforcer la résilience du territoire ;
- **co-construire une politique publique du paysage** ambitieuse avec les publics et les acteurs du territoire.

La démarche viendra renforcer et compléter les outils stratégiques que sont le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan Alimentaire Territorial (PAT), l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial), mis en place par la Ville et l'Agglomération de Quimper.

Une démarche participative et collective

Le plan de paysage est également une démarche participative, imaginée et élaborée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ainsi, élus, techniciens, associations, entreprises, habitants ou encore acteurs institutionnels sont invités à participer afin d'imaginer un récit commun du paysage sur Quimper.

De nombreux temps d'échange sont organisés tout au long de la démarche, jusqu'en juin 2025.

Les Quimpérois sont notamment invités à partager leur vision du territoire et à envoyer leurs photos de leurs lieux paysagers quimpérois favoris sur le site internet dédié en cliquant sur « Formulaire » : <https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/>

Les Quimpérois intéressés par la démarche peuvent également s'inscrire à la newsletter dédiée au projet (inscription sur <https://plan-paysage-quimper.facettes.bzh/>).

Qu'est-ce que le paysage ?

La convention européenne du paysage désigne celui-ci comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Le paysage fait l'originalité et la richesse d'un territoire, tout en étant porteur de sens pour les populations : c'est donc un élément important du cadre de vie.

Qu'est-ce qu'un plan de paysage ?

C'est une démarche volontaire qui invite à penser le territoire d'une manière novatrice, le paysage devenant alors le socle, le principe régulateur et intégrateur des projets du territoire. C'est un outil d'aide à la transition vers un modèle plus durable, privilégiant une approche qualitative du cadre de vie.

Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local : la démarche invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire dans ses composantes (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture ...).

Il concerne tous les milieux, urbains comme ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien.